

DOSSIER DE PRESSE

Une journée aux CHÂTEAUX
pour les **Loir-et-Chériens**

du **5 SEPTEMBRE** au **4 OCTOBRE 2020**



Blois

Villesavin

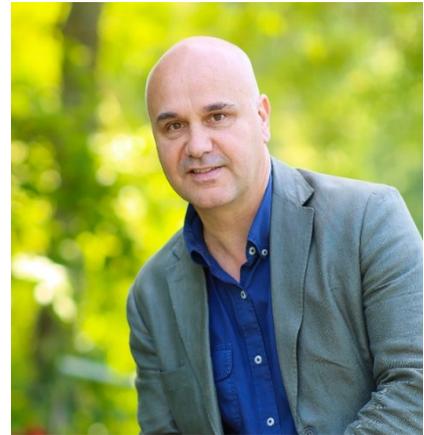
RÉSERVATION EXCLUSIVE ET OBLIGATOIRE
sur **www.departement41.fr**



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Si les châteaux de la Loire attirent dans notre département des centaines de milliers de touristes chaque année, il va de soi que ce patrimoine historique appartient aussi aux Loir-et-Chériens.

C'est dans cet esprit que nous avons lancé, en 2017, l'opération « gratuité ». Dédiée aux habitants du département, elle leur permet, sur simple présentation d'un justificatif de domicile et moyennant une inscription préalable, de visiter gratuitement et durant un mois certains de nos sites touristiques.



Après Chambord la première année, les Loir-et-Chériens peuvent depuis 2018 découvrir 2 sites : un site emblématique et un plus confidentiel. Les grands sites participent évidemment à la notoriété de notre territoire, mais c'est aussi la diversité de notre offre qui en fait sa richesse. En 2019, plus de 35 000 personnes ont été accueillies aux châteaux de Cheverny et Talcy. Un nombre d'entrées qui confirme le bien-fondé de cet événement désormais attendu. Le conseil départemental met un point d'honneur à ce que les habitants de Loir-et-Cher puissent (re)découvrir la somptuosité des lieux historiques qui nous entourent, et qu'ils puissent en être les premiers ambassadeurs. Ils s'attachent aussi à les ouvrir à de nouveaux publics.

Alors pourquoi changer une recette qui gagne ? L'opération « gratuité » est donc reconduite en cette année 2020. Naturellement, une attention particulière a été portée, en lien avec les 2 sites, au respect des règles sanitaires. C'est donc en toute sécurité que les Loir-et-Chériens pourront entre le 5 septembre et le 4 octobre 2020 pousser les portes des châteaux de Villesavin et de Blois. J'espère que vous serez nombreux à profiter à nouveau de l'opération et que de nouveaux visiteurs s'inscriront. J'adresse tous mes remerciements aux responsables de ces deux sites pour leur implication et leur disponibilité afin de contribuer au succès de cette quatrième édition.

Bonne visite à tous les Loir-et-Chériens qui vont ainsi devenir les ambassadeurs de notre département.

Nicolas Perruchot
Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

Château de Villesavin



Quelle belle idée que celle du conseil départemental : offrir aux habitants du Loir-et-Cher la possibilité de visiter gratuitement le patrimoine de leur territoire !

Pour le château de Villesavin, plus confidentiel et dans l'ombre de ses deux voisins (Chambord et Cheverny), cette opération est l'occasion d'une belle mise en lumière.

Ce sera pour nous, propriétaires de ce monument, un plaisir de faire découvrir aux Loir-et-Chériens notre château de Villesavin que nous considérons comme une petite pépite du Val de Loire.

Le Comte et la Comtesse Lars de Sparre

Château de Blois

Blois et son château royal sont en 2020 inscrits à l'opération portée par le conseil départemental de Loir-et-Cher.

Cette opportunité permet aux Loir-et-Chériennes et Loir-et-Chériens de (re)découvrir gratuitement ce monument chargé d'histoire, qui continue chaque saison à se renouveler en proposant de nouvelles visites et animations pour tous les publics.

La Ville de Blois permet déjà aux Blésois-es de bénéficier gratuitement et à volonté, tout au long de l'année, de ses sites touristiques et de ses musées, grâce au pass Ville de Blois. L'opération a été lancée en 2008 et plus de 16 000 habitant-e-s en profitent.



Les portes du château royal vous sont donc ouvertes en ce mois de septembre. L'occasion vous est donnée d'apprécier les différentes salles meublées, le musée des beaux-arts, la somptueuse salle des États, l'emblématique escalier François I^{er} ou simplement d'admirer la vue sur la vieille ville et la Loire depuis les jardins de la Terrasse du Foix réaménagés en 2019. Après votre visite, profitez du centre-ville de Blois, de ses commerces et de ses restaurants. En soirée, le château royal vous accueillera de nouveau pour son magnifique spectacle Son et lumière (pour lequel vous bénéficierez d'un tarif réduit), totalement transformé en 2018 et qui a déjà conquis des milliers de spectateurs.

Bonne visite à toutes et tous

Marc Gricourt

Maire de Blois - 1^{er} Vice-président de la Région Centre-Val de Loire

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION GRATUITÉ DU 5 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2020

Du 5 septembre au 4 octobre 2020, le conseil départemental de Loir-et-Cher offre aux Loir-et-Chériens, pour la 4^{ème} année consécutive, la gratuité de deux monuments du département. Comme en 2018 et 2019, un site majeur et un site plus confidentiel sont proposés à la visite. Cette année, direction les châteaux de Villesavin et de Blois.

Cette opération exceptionnelle a pour objectif de permettre aux habitants du département de (re)découvrir le patrimoine remarquable de leur territoire et d'inciter petits et grands à devenir les ambassadeurs de ces sites touristiques qui font la réputation de la destination Loir-et-Cher ! Elle permet aussi de les ouvrir à de nouveaux publics.

Le département de Loir-et-Cher finance cette opération à hauteur de 30 000 €.

RAPPEL DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS

Depuis la première édition en 2017, le succès de cette opération ne se dément pas ! L'intérêt des habitants du département pour leur patrimoine se confirme. Cette « gratuité » s'est installée comme un rendez-vous annuel de notre territoire, très attendu et toujours marqué par un large succès populaire.

En 2019, plus de 35 000 visiteurs se sont déplacés dans les châteaux de Cheverny et de Talcy qui avaient des jauges plus limitées au regard de la configuration de ces sites.

En 2018, 43 000 Loir-et-Chériens ont profité de l'opération « gratuité » pour visiter le domaine de Chaumont-sur-Loire et le jardin de Plessis Sasnières.

En 2017, 41 155 Loir-et-Chériens ont été accueillis à Chambord.

Plus de 120 000 entrées totalisées en trois éditions, soit près d'un Loir-et-Chérien sur trois !



LES MODALITÉS DE RÉSERVATION ET D'ACCÈS POUR LES LOIR-ET-CHÉRIENS

Pour réserver

Les billets doivent être exclusivement et impérativement réservés en ligne depuis le site web du département www.departement41.fr

- Il n'y a pas d'inscription possible sur les sites internet des châteaux, ni sur place,
- Les billets sont valables uniquement pour le jour de la réservation,
- Pour le château de Blois, 1750 tickets/jour sont disponibles ; 1500 pour le château de Villesavin.

Ces conditions de réservation permettent de garantir un meilleur confort de visite et de répondre aux exigences de sécurité (ERP) des deux sites où les accès sont règlementés. En cette période singulière, une attention particulière est portée au respect des mesures sanitaires. Le port du masque est obligatoire pour tous les visiteurs de plus de 11 ans et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée des deux sites.

Le conseil départemental est naturellement attentif à l'accès de tous les Loir-et-Chériens. Aussi, pour les personnes ayant des difficultés avec l'outil informatique, un accompagnement téléphonique est mis en place via la mission stratégie-innovation-tourisme (Hotline : 02 54 58 46 84).

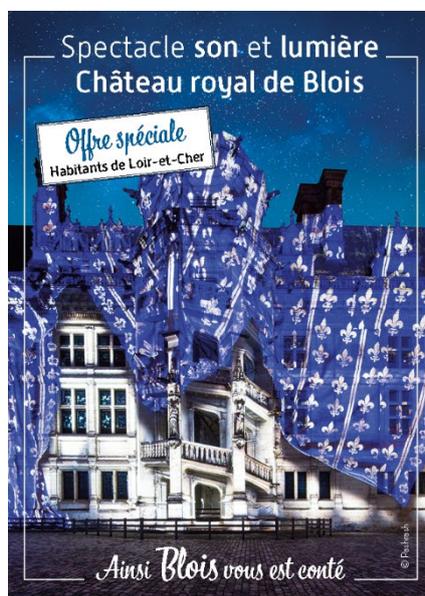
L'accès aux châteaux

- **Villesavin** : l'accès s'effectue via la billetterie du château et sera assuré par les équipes du site en semaine et par le personnel du département les week-ends. Des parkings dédiés sont prévus pour les visiteurs à l'extérieur de l'enceinte du château.
- **Blois** : l'accès se fait sur la place du château auprès des personnes recrutées pour cette opération ou des personnels du conseil départemental présents dans un chalet.

Les visites

- **Villesavin** : tous les jours de 10h à 19h ; le billet permet de découvrir le château, le parc, les musées du mariage et de la voiture hippomobile ainsi que la ferme. Dernier accès à 17h30.
- **Blois** : tous les jours de 9h à 18h30, avec un dernier accès à 18h ; le billet donne accès au château mais ne permet de réaliser une visite guidée ou avec un histopad.

NB : Sur présentation du billet d'entrée, la ville de Blois met en place un tarif réduit (9€ au lieu de 11€) pour le spectacle son et lumière.



Ainsi Blois vous est conté

Profitez aussi d'une **découverte sonore** et **lumineuse** du château royal de Blois **jusqu'au 27 septembre** (à 22h) et durant les **vacances de Toussaint** (à 19h).

Tarif réduit [9 € au lieu de 11 €] sur présentation de ce coupon et de votre justificatif de domicile en billetterie (validité saison 2020)

Informations complémentaires sur www.chateaublois.fr



LE CHÂTEAU DE VILLESAVIN

Le château de Villesavin a été construit pour Jean le Breton, secrétaire des finances de François I^{er}.

En 1525, il est fait prisonnier durant la bataille de Pavie et se retrouve enfermé dans la même forteresse que François I^{er}. Lorsque les deux hommes reviennent en France,

François I^{er} nomme Jean le Breton gouverneur des travaux de Chambord. Il devra alors relancer ce chantier interrompu pendant 27 mois à cause des guerres d'Italie, le superviser et payer les ouvriers. François I^{er} lui offre aussi les terres de Villesavin afin d'y construire ce château. Jean le Breton fait ensuite appel à quelques ouvriers et artisans, français et italiens, de Chambord pour le construire (1527-1537). *Le château de Villesavin sera surnommé « La Cabane de chantier de Chambord ».*



Après Jean le Breton, le château connaîtra de grandes familles de la noblesse dont Jean Phélippeaux, conseiller du Roi Henri IV. Comtes et marquis ont aussi habité dans les lieux en y apportant quelques modifications au cours du 19^e siècle. Aujourd'hui, c'est la troisième génération de la famille de Sparre qui a repris le flambeau.

La propriété s'étend sur 27 hectares et propose trois circuits de balade. Le château propose également deux musées, une ferme et une chasse au trésor.

Le musée du mariage

La collection du Musée provient du Mont-Dol en Bretagne. Il aura fallu plus de 35 ans pour regrouper cette importante collection constituée de 1 500 objets, qui a débuté par l'achat de globes.

Dans ce musée, vous découvrirez la reconstitution des moments importants des noces grâce à des personnages en cire. De la préparation du trousseau à la chambre nuptiale, découvrez les costumes d'époque, datant de 1850 à 1950. Au fil des scènes, place aux valeurs morales et sociales du temps passé. Sans oublier la salle des globes, avec les couronnes de mariage, incluant plus de 350 modèles.

Le musée de voitures hippomobiles et d'enfants

Les anciennes écuries du château abritent aujourd'hui une importante collection de voitures hippomobiles et d'enfants (petit duc, coupé de mariage, Victoria, etc.).

Ces voitures du 19^e siècle, nommées aussi calèches, étaient tirées par plusieurs chevaux ou autres équidés.

Plus d'informations : www.chateau-de-villesavin.fr

Château de Villesavin - 41250 Tour-en-Sologne

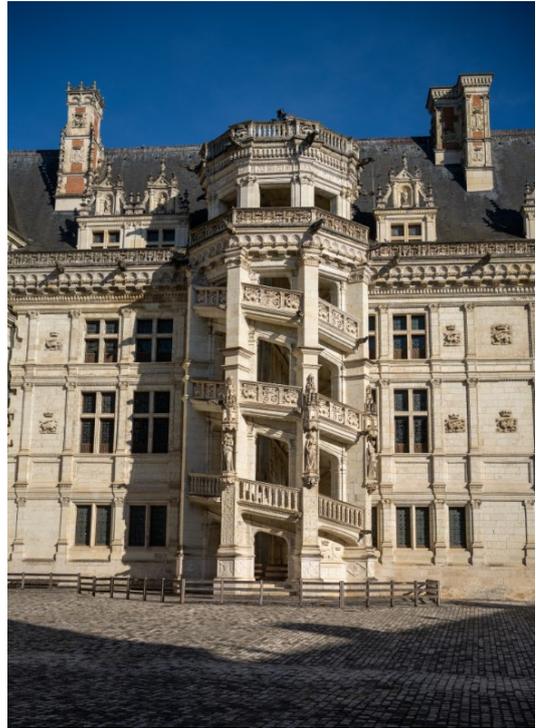


LE CHÂTEAU DE BLOIS

Classé monument historique depuis 1845, le château royal de Blois présente un magnifique panorama de l'art et de l'histoire des châteaux de la Loire. Ses quatre ailes, entourant la cour, forment un exemple unique de l'évolution de l'architecture française du 13^e au 17^e siècle. L'édifice évoque, par sa diversité de styles, le destin de sept rois et de dix reines de France.

Dès le 9^e siècle, seigneurs de Blois et rois de France n'ont de cesse de modifier le château pour l'adapter à leur goût. Aujourd'hui, autour de la cour d'honneur s'ordonnent des bâtiments qui témoignent de quatre grandes époques de l'architecture française du Moyen Âge au 17^e siècle dont la forteresse médiévale du 13^e siècle, l'aile gothique de Louis XII (1498-1500), l'aile Renaissance de François I^{er} (1515-1518) et l'aile classique de Gaston d'Orléans (1635-1638).

Depuis plus de mille ans, le château royal de Blois a accueilli de nombreux personnages dont la destinée est liée à l'histoire de France et de l'Europe. Comtes de Blois, ducs d'Orléans et rois de France y ont habité et laissé leur empreinte.



Plus d'informations : www.chateaudeblois.fr
6, Place du Château - 41000 Blois





Contacts presse :

Conseil départemental de Loir-et-Cher

Claire GRESSIEUX – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40

Crédits photos – @CD41 Nicolas Derré - @Villesavin Léonard de Serres - @Ville de Blois